



GEIEC

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
ISÈRE ÉNERGIE CLIMAT

OFFRE DE POSTE

CHARGÉ·E DE MISSION

Collectivités et Entreprises

Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat (G.E.I.E.C)

14, avenue Benoît Frachon - 38400 Saint Martin d'Hères

Siret 887 495 000 00010 – APE 7830Z

N° de TVA intracommunautaire : FR9 887495000

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ISÈRE ENERGIE CLIMAT RECRUTE UN·E CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS et ENTREPRISES

Le GEIEC (Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat) est un groupement d'employeurs qui a pour adhérents des associations et entreprises qui œuvrent pour la transition énergétique et des modes de vie durables sur le territoire isérois.

Le GEIEC recrute pour la SPL ALEC un poste de chargé·e de mission – Collectivités et Entreprises en CDI. Ce poste est basé à Saint Martin d'Hères.

La Société Publique Locale Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (SPL ALEC) a pour objet la contribution à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique de ses collectivités actionnaires. Elle met notamment en œuvre le Service Public d'Efficacité Énergétique métropolitain.



L'équipe de l'ALEC est actuellement composée de 58 personnes.

Contexte :

Le poste de chargé·e de mission – Collectivités et Entreprises est ouvert dans le pôle Collectivités et Entreprises, constitué d'une équipe de 10 contributeurs environ. Le poste est placé sous la responsabilité du Responsable de ce pôle.

LES MISSIONS DU / DE LA CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES :

Les missions du poste considéré portent principalement sur **l'accompagnement des collectivités et TPE/PME du territoire de la Métropole Grenobloise**, mais aussi **d'autres types de maîtres d'ouvrages dans le cadre du fonds Chaleur métropolitain** (bailleurs sociaux, universités, établissements médico-sociaux, ...). [\[La proportion des missions indiquée ci-après est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être ajustée lors de la prise de poste en fonction du contexte et du profil du candidat\]](#)

Le poste nécessite une bonne connaissance du domaine énergétique, afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu. En plus des compétences techniques, il s'agit de conseiller, convaincre, assister, accompagner ses partenaires, et de leur proposer des actions de sensibilisation / formation sur des sujets nouveaux en lien avec l'énergie.

Nature des missions :

- Conseil/Accompagnement des communes de la métropole [environ 50% du poste] : L'accompagnement proposé par l'ALEC aux communes sur leur patrimoine peut être de nature variée en fonction de leurs besoins et du contexte :
 - **Suivi énergétique des consommations, dépenses, et émissions** de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public et véhicules),

- **Sensibilisations / formations,**
- **Appuis à la structuration d'une démarche ou d'une organisation** grâce à des apports d'ordres méthodologique et stratégique,
- **Accompagnements et conseils sur des actions spécifiques, de constructions ou réhabilitations énergétiques de bâtiments** : production de rapports d'analyses techniques, appui à la définition de cahiers des charges, accompagnement dans les démarches, recherche de financements, aide à la mise en place de programmes d'actions, de renégociation de contrats d'exploitation de chauffage ...

Les thématiques traitées autour de l'énergie sont variées : performance énergétique des bâtiments, développement d'énergies renouvelables, qualité de l'air intérieur, optimisations des consommations, campagnes de mesures, recherche de subventions ...

Les objectifs de l'ALEC sont, dans tous les cas, d'aider la collectivité à bien cerner et expliciter ses besoins, d'apporter un accompagnement personnalisé et adapté, mais aussi de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées par ces acteurs professionnels.

- Conseil et Accompagnement des entreprises (TPE-PME) [environ 25% du poste] :

L'ALEC assure une mission d'orientation et conseil auprès des TPE-PME du territoire métropolitain. L'accompagnement proposé à ces maîtres d'ouvrages se décompose en trois volets :

- **Accueil et qualification des demandes**, et le cas échéant leur orientation vers les acteurs du territoire,
- **Appui personnalisé aux projets de rénovation et d'efficacité énergétique** : sensibilisation aux économies d'énergie, conseils en matière de performance énergétique (enveloppe et équipements techniques du bâtiment, étanchéité à l'air, ...). La sensibilisation est réalisée via des conseils simple par téléphone / mails, des conseils personnalisés plus complet ou des diagnostics énergie sommaires de l'entreprise. Si pertinent, une visite sur site préalable est organisée. Ces accompagnements de l'entreprise lui permettent de comprendre ses consommations énergétiques, de se réapproprier le fonctionnement des équipements consommateurs et de l'aider à construire un plan d'actions,
- **L'accompagnement technique de la Métropole dans l'instruction des aides financières** proposées aux TPE-PME.

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui partagée entre 3 chargés de mission.

- Accompagnement renforcé de projets de chaleur renouvelable [environ 25% du poste] :

En lien étroit avec la Métropole, l'ALEC est l'opérateur d'animation du **Fonds chaleur métropolitain**. Ce dispositif vise à :

- **Soutenir l'émergence des installations de production d'énergies renouvelables thermiques**, portées par les **acteurs publics comme privés** du territoire (collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, entreprises, universités, ...),
- **Accompagner les projets de l'amont jusqu'à l'exploitation**,

- **Participer à l'animation des filières** d'acteurs professionnels.

Plus précisément, l'ALEC a la charge de :

- **Coordonner l'accompagnement renforcé des porteurs de projets de chaleur renouvelable et leurs équipes** : démarches de prospection et de sensibilisation, réalisation d'études d'opportunité, accompagnements des études de faisabilité, préparation du dossier de demande de subvention, ...
- **Appuyer de la Métropole dans l'instruction technique des dossiers de demandes de subventions** sur un plan plus transversal, de créer des outils méthodologiques/techniques et de mettre en place des animations spécifiques liés à la promotion du dispositif et la formation des acteurs du territoire.

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui partagée entre 3 chargés de mission.

- Participation ponctuelle aux autres activités de la structure si nécessaire : surcroît d'activité, appui méthodologique ou technique, formation, communication, ...
- Participation aux tâches générales et à la vie de la structure

COMPÉTENCES et CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- Compréhension et sensibilité aux problématiques énergétiques, climatiques et Environnementales, ...
- Connaissances techniques en économies d'énergie / utilisation rationnelle de l'énergie : énergétique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables.
- Comptabilité énergétique/ suivi de consommations : lecture de factures, calcul de consommations, analyse d'indicateurs de performance ...
- Connaissance du milieu des collectivités locales et des acteurs publics

APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Adaptabilité
- Capacités relationnelles, pédagogie et bonne expression orale
- Capacités dans l'animation de réunions devant un public
- Écoute des besoins et aptitude à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles et bonne orthographe
- Dynamisme
- Organisation et capacité à prioriser
- Capacité à travailler sur plusieurs projets en parallèle
- Rigueur et sens du détail
- Travail en mode projet
- Capacité à développer un réseau relationnel
- Sens politique et de la diplomatie

DIPLÔMES / EXPÉRIENCES SOUHAITÉES

- Formation de niveau Bac +3 minimum (licence, master...) dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, et des énergies renouvelables
- Expérience professionnelle en rapport avec les domaines cités appréciée

CONDITIONS DU POSTE

Le GEIEC et la SPL ALEC sont attentifs à l'équilibre vie privée - vie professionnelle. Il est ainsi proposé :

- Un CDI statut cadre à pourvoir dès que possible
- Temps plein avec récupération au réel (plusieurs modalités d'aménagement du temps de travail possibles : forfait annuel en heures ou forfait annuel en jours) ou temps partiel possible
- Souplesse dans l'aménagement de son temps de travail, pas d'horaires obligatoires : un vrai atout
- 2 jours employeurs offerts sur la période du contrat (en fonction de la date d'arrivée) + congés payés légaux
- Une rémunération de 32 000 à 38 000 € bruts annuels à temps plein en fonction du profil et de l'expérience
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prises en charge à 100% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un forfait mobilités durables
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler (jusqu'à 10 jours par mois)
- Un cadre de travail agréable et convivial au siège de la SPL ALEC à St Martin d'Hères en Isère
- Une mission au sein d'une équipe engagée pour les transitions, dynamique et volontaire
- Le poste est aménageable

MODALITES DE CANDIDATURE

Date d'embauche souhaitée : à partir d'octobre si possible, au plus tard début décembre

Le recrutement est réalisé par le GEIEC pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au poste de chargé-e de mission Collectivités et Entreprises n°12GE ».

Merci de transmettre obligatoirement votre CV et votre lettre de motivation **au plus tard le dimanche 8 septembre.**

Les entretiens auront lieu le lundi 16 septembre après-midi ou le mardi 17 septembre matin dans les locaux de la SPL ALEC à Saint Martin d'Hères.